Rapport final

Partenariat COFOR – PNR pour la sensibilisation des enfants à la gestion forestière

Programme soutenu par la Section Spécialisée Pin Maritime
Convention 25/GP/2172

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels de la filière, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts et qui réunit 24 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière à l'exploitation forestière et la transformation du bois. Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO », France Bois Forêt cofinance des actions collectives de valorisation de la forêt française et de promotion des multiples usages du matériau bois.
France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain : franceboisforet.fr



Piloté et Réalisé par
Communes forestières Nouvelle-Aquitaine

Rapport final

Contexte et objectifs :

Les deux parcs naturels régionaux des Landes de Gascogne et du Haut-Médoc sont majoritairement couverts de forêts de pin maritime avec un taux de couvert forestier respectivement de 75 % et 52 %.

Leurs démarches de territoire impliquent plus de 115 collectivités locales dont près de la moitié dispose de forêts communales. La sensibilisation du jeune public est un axe important d'actions de leur structure et de celle de l'Union Régionale des Collectivités Forestières, à travers le programme national « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ».
Grâce au travail déjà mené sur ce dossier en Nouvelle-Aquitaine, 16 forêts pédagogiques ont vues le jour depuis 2021 sur le massif des Landes de Gascogne. Seulement 6 de ces forêts pédagogiques sont dans le périmètre de ces 2 PNR. Il y a donc un fort potentiel de développement de ce programme pédagogique destiné aux scolaires, en collaboration étroite avec les PNR.
Plusieurs rencontres ont été initiées depuis août 2024 entre Communes forestières Nouvelle-Aquitaine et les instances de ces 2 PNR.
Une coordination étroite entre ces structures est à construire à long terme pour des actions visant les responsabilités des élus en lien avec le risque incendie, le soutien à la filière bois par l'utilisation des bois locaux, etc.
Le projet a pour objectifs de :

- √ Créer un partenariat avec les PNR du Haut-Médoc et des Landes de Gascogne sur le déploiement des forêts pédagogiques impliquant élus, écoles et partenaires techniques
- √ Sensibiliser les enfants par le biais des écoles sur la gestion durable de leurs forêts locales en intégrant les sujets d'adaptation au changement climatique et de risque feu de forêt.

Le programme proposé s'échelonne sur 2 ans et demi, de janvier 2025 à l'été 2027.
Pour la première tranche d'un an, 2025, les actions prévues étaient :
1/ Co-construire un partenariat avec les 2 PNR et un programme pédagogique et technique commun.

2/ Mettre en place ce programme pédagogique sur une ou deux communes pilotes (commune de Sainte-Hélène pressentie)

3/ Mettre en avant les outils du réseau de la fédération des communes forestières créés pour le programme "Dans 1000 communes la forêt fait école", ainsi que les outils des partenaires, par la réalisation d'une plaquette de communication présentant les outils disponibles

La deuxième tranche prévoit un déploiement large des outils développés précédemment et une mise en réseau des forêts pédagogiques passant notamment par un échange inter-massifs.

Résultats obtenus

1. Co-construire un partenariat avec les deux parcs naturels régionaux (PNR) situés sur le massif landais

Cette action a nécessité des contacts réguliers entre les élus et les chargés de mission des deux PNR et des Communes forestières de Gironde et des Landes.

Elle a permis d'aboutir à :

-Un appel à candidatures diffusé auprès des écoles et des communes du territoire du PNR du Haut-Médoc, avec le soutien du responsable de l'éducation du parc.
-Parallèlement, un article consacré à notre programme a été publié dans la revue *La Lettre Buissonnière* du PNR Landes de Gascogne, rédigé par le pôle éducation de ce parc.



(*exemple d'appel à candidature crée par le PNR Haut Médoc)*



(exemple : La Lettre Buissonnière du PNR Landes de Gascogne)

- proposition d'une convention de partenariat entre les Communes forestières et le PNR des Landes de Gascogne.

Une collaboration active a été initiée avec le **Parc naturel régional du Haut-Médoc**, permettant de co-construire un **atelier pédagogique commun** à destination des scolaires.
Cet atelier vise à faire découvrir aux élèves le massif forestier landais, ses caractéristiques et ses enjeux de gestion et aborder l'impact du réchauffement climatique sur nos forêts.

Suite à la volonté du maire de la commune de Sainte Hélène (33), le projet s'inscrit également dans une dynamique **d'ouverture internationale**, à travers une coopération franco-québécoise : les élèves participants seront amenés à échanger avec des élèves québécois sur la découverte et la compréhension de leurs massifs forestiers respectifs.
La création de nouveaux ateliers et des temps d'échange à distance (visioconférences) sont prévus afin de favoriser le partage d'expériences.

Le **PNR des Landes de Gascogne** manifeste une réelle volonté de collaborer sur le projet « La forêt fait école ». Nous travaillons ensemble à la co-construction d'actions permettant aux enfants de découvrir la forêt communale, avec une approche chronologique qui valorise les outils pédagogiques de nos deux structures.

Cette collaboration vise à :

- Identifier et mettre en place une commune pilote pour le déploiement des activités pédagogiques ;
- Développer des actions de découverte de la forêt intégrant à la fois les connaissances locales du Parc et les outils pédagogiques COFOR ;
- Renforcer l'appropriation des enjeux de gestion durable et de sensibilisation à la prévention des risques forestiers chez les jeunes publics.

La mise en œuvre du projet a été ralentie par plusieurs facteurs externes :

- La mobilisation des Parcs naturels régionaux s'est avérée plus complexe que prévue, en raison de contraintes budgétaires ayant limité leur capacité d'accompagnement et leur disponibilité ;
- Le contexte des élections municipales de 2026 a également impacté le calendrier opérationnel, en ralentissant la prise de décision et l'engagement des collectivités partenaires.

Ces éléments expliquent le décalage observé dans l'atteinte de certains objectifs initiaux.

Malgré ces obstacles, le projet avance et les prochaines étapes permettront de formaliser les communes pilotes et de déployer concrètement les ateliers pédagogiques.

2. Mettre en place ce programme pédagogique sur une ou deux communes pilotes

Le fait que la première action ait nécessité plus de temps que prévu n'a pas permis de mettre en place cette 2e action sur 2025.

Une collaboration est engagée avec la commune de Saint-Hélène, désignée comme commune pilote. Celle-ci s'inscrit dans un projet franco-québécois porté par l'Association des Communes Forestières de Gironde, avec laquelle une collaboration est proposée au PNR du Haut-Médoc.

En parallèle, une démarche similaire est menée avec le PNR des Landes de Gascogne afin d'identifier une autre commune pilote, possiblement Saint-Magne, sous réserve de validation par les élus et les équipes pédagogiques.

3. Réalisation d'une plaquette de diffusion

Un livret des intervenants possibles sur le massif des Landes de Gascogne a été élaboré.
Ce document recense l'ensemble des acteurs locaux — associations, experts forestiers et partenaires éducatifs — susceptibles d'accompagner les enfants dans la découverte et la compréhension du massif forestier landais.

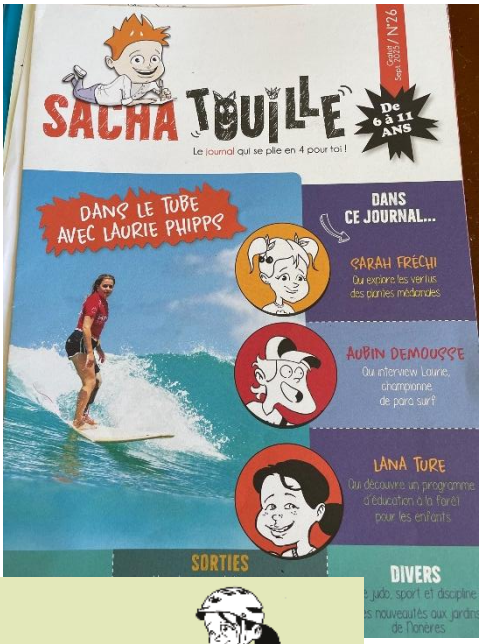
L'objectif est de fournir aux enseignants et aux structures pédagogiques un outil pratique et complet, favorisant des interventions de qualité et diversifiées, tout en valorisant les savoir-faire et les initiatives locales.



À la suite d'échanges avec plusieurs enseignants et de retours d'expériences issus d'écoles et de forêts pédagogiques du territoire, il est prévu pour 2026 de créer un document sous forme de calendrier mettant en avant plusieurs temps forts (fête de la forêt au printemps, cueillette des champignons, nuit de la chauve-souris, travail du bois en hiver, etc.) et comment se saisir à la fois des outils techniques et ludiques, comme une synthèse sous forme de « tuto » des passerelles possibles entre les outils des parcs et ceux des COFOR.

Les actions menées par Communes forestières Nouvelle-Aquitaine sur les Landes de Gascogne ont été, mises en avant par une publication d'un article dédié dans le magazine **Sacha Touille** qui parait **gratuitement à 12 000 exemplaires dans les Landes tous les 2 mois**.

Il est paru sur **l'exemplaire n°26 de septembre 2025**.



MANUFACTURÉ PAR LE JOURNAL SACHA TOUILLE



L'ENVIRONNEMENT, ÇA NOUS CONCERNE VRAIMENT !

La forêt fait école...

PAR LANA TURE



Il existe un programme d'éducation à la forêt pour les enfants, porté par les Communes forestières. Lana s'est intéressée à ce sujet.

« Dans 1000 communes, la forêt fait école »

Ma copine Léa qui est élève à l'école de Mimizan m'a parlé du programme des forêts pédagogiques. Léa m'a dit : «En 2021, un bout de notre forêt est parti en fumée lors d'un incendie. Avec la mairie, nous avons décidé de redonner vie à la parcelle grâce au projet « Dans 1000 communes, la forêt fait école». En deux ans, plus de 100 élèves de notre école sont venus dans cette forêt pour y planter des arbres, observer des engins, mesurer, marquer les arbres, assister au travail d'une tête d'abatteuse, rencontrer des pompiers, des forestiers, des scientifiques.»
J'ai trouvé l'idée géniale !
Dans une Forêt pédagogique, les enfants sont accompagnés par les Communes forestières, ils travaillent avec leurs enseignants ou encadrants et les élus, ils rencontrent des acteurs de la forêt (professionnels, associations…).

Les enfants dans l'action

Face aux effets du changement climatique, les élus et les acteurs forestiers agissent pour l'avenir.
Le programme «Dans 1000 communes, la forêt fait école» est développé par la Fédération nationale des Communes forestières depuis 2019. Il propose de confier aux enfants (écoles maternelles, élémentaires, collèges, membres d'un conseil municipal de jeunes, accueils de loisirs…) une parcelle de forêt de leur commune.

Les enfants, citoyens forestiers de demain

Quand les élèves participent à ce programme, ils découvrent la forêt dans toutes ses fonctions, ils observent une parcelle, observent les usages et les métiers de la forêt et du bois et les principes d'une gestion durable.
Ils sont aussi sensibilisés à la gestion forestière.
Les élèves pourront ensuite faire des propositions pour la Forêt pédagogique et les présenter au Conseil municipal de leur commune, créer des projets sur plusieurs années pour comprendre le temps long de la gestion forestière. Enfin, les jeunes citoyens, découvrent la forêt de leur commune, comprennent le rôle des maires, du Conseil municipal et des acteurs forestiers locaux : une vraie culture forestière !



Si tu veux, participer à ce programme, parles-en à tes professeurs ou à tes encadrants.
Voici un contact utile pour qu'ils se renseignent : 05 59 39 06 65
et nouvelleaquitaine@communesforestieres.org

Il est diffusé de la façon suivante (liste non exhaustive) :

- 125 médiathèques et bibliothèques départementales (5 exemplaires),
- Base aérienne 118 à Mont-de-Marsan et le réseau famille de la Gendarmerie,
- Dans les cartables de chaque élève des écoles de Mimizan, Soustons, St-Paul les Dax, St-Pierre du Mont, Benquet, RPI Des Sources D'OYA et des écoles privées de Mont de Marsan et Roquefort,
- Les Offices de Tourisme landais,
- Les services des Mairies et des communautés de communes (Mont de Marsan / Saint Sever / Biscarrosse / Saint Paul les Dax / Mimizan…)
- Les commerçants sur tout le département (Secteur Mont de Marsan + Agglo / Dax / Chalosse / Biscarrosse et la Côte Nord / Aire sur l'Adour / Saint Sever - Hagetmau / Seignosse et la Côte sud / Landes intérieures…),
- Les partenaires de Communes forestières Landes, Gironde et Nouvelle-Aquitaine.

4. Autres actions, en prévision de la seconde tranche du programme

Pour rappel, voici les actions encore à mener :

- Poursuite et formalisation des partenariats avec les Parcs naturels régionaux (fin de l'action initiée en 2025),
- Déploiement des programmes pédagogiques sur des communes pilotes (action 2025 à démarrer). À ce stade, la seconde commune pilote sur le territoire du PNR Landes de Gascogne n'a pas encore été identifiée officiellement, les actions devant encore être validées par les élus et le corps enseignant,
- Déploiement de ce programme sur l'ensemble des territoires des 2 PNR (action 2026),
- Diffusion de la plaquette (ou livret) des acteurs (action 2026),
- Mise en réseau et échanges inter-massifs des écoles inscrites dans ce dispositif (action 2026 initiée en 2025).

Cette dernière action a démarré dès 2025, grâce au réseau régional existant des forêts pédagogiques.

Dans ce cadre, des échanges en visioconférence ont été organisés entre les enfants des Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ) de **Salaunes** (PNR du Médoc, 33) et de **Saint-Pée-sur-Nivelle** (Pays Basque, 64) en juin 2025.



Ces rencontres ont permis aux jeunes de se rencontrer virtuellement et d'échanger sur les spécificités forestières locales, favorisant ainsi la découverte des milieux naturels et des pratiques locales.

Cela a fait l'objet d'un article de communication sur le site internet de Communes forestières Nouvelle-Aquitaine :

https://collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr/quand-deux-conseils-municipaux-de-jeunes-se-rencontrent-autour-de-leur-foret/

La rencontre initialement prévue avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans le cadre du jumelage n'a pas pu se tenir en raison des élections municipales. Le maire de la commune de Saint-Pée sur Nivelle n'ayant pas été réélu, le CMJ doit être revu et réinstauré. La commune reste néanmoins pleinement intéressée par le jumelage et souhaite organiser une rencontre avec les enfants dans le cadre de notre programme dès que le CMJ sera opérationnel. Dans cette perspective, une proposition de rencontre officielle sera prochainement adressée aux deux communes afin de planifier une première rencontre entre les CMJ des deux communes, prévue courant septembre-octobre 2026.



Certificat de jumelage

Nous, membres du Conseil Municipal des Jeunes des communes de et proclamons aujourd'hui le jumelage de nos deux communes, scellant ainsi une relation d'amitié et de fraternité entre nos territoires.

En ce jour, nous nous engageons solennellement à :

•Renforcer les liens d'amitié et de coopération entre nos deux communes
•Mettre en œuvre des projets collaboratifs sur des thématiques forestières
•Partager nos expériences, notamment autour de la forêt, de sa richesse, de sa gestion et de sa préservation.

Par ce serment, nous affirmons notre volonté de construire ensemble un avenir fait de dialogue, de partage et de rencontres. Ensemble, cultivons nos forêts et notre amitié !

Signatures des membres du CMJ de Salaunes

Signatures des membres du CMJ de Saint Pée sur Nivelle

Cette rencontre offrira aux enfants l'opportunité de se rencontrer physiquement, d'échanger sur la culture locale (gastronomie, patrimoine, architecture) et, surtout, sur les particularités forestières de leurs territoires respectifs.

Valorisation envisagée (événements et livrables)

Les actions menées ont déjà fait l'objet de communication comme indiqué ci-dessus via le magazine pour enfants et plusieurs publications sur internet.

Le guide des partenaires créé en début d'année 2026 va être diffusé largement.

Les actions spécifiques de ce programme de 2 ans vont être mises en avant :

- à l'occasion des futures sessions de formation d'élus en 2026, post-élections, de l'initiative des Communes forestières, des Parcs ou d'autres partenaires comme les associations de Maires et de Maires Ruraux.
- par diffusion dans des articles du magazine Sacha Touille.

Analyse des indicateurs de résultats

Indicateur 1 : Signature de conventions de partenariat entre l'URCOFOR et les PNR Haut-Médoc et Landes de Gascogne	Une convention avec le PNR des Landes de Gascogne en attente de signature
Indicateur 2 : Élaboration d'un programme pédagogique partagé entre PNR et l'URCOFOR	En cours d"élaboration Publication d'un guide des partenaires
Indicateur 3 : Nombre d'élus sensibilisés	20 élus Bien que ce ne soit pas un indicateur, l'ensemble des écoles du massif landais ont été sensibilisée à ces actions.

Fait à Oloron Sainte-Marie, le 25 mars 2026,

Michel Castan, Président

